

Réunion du Comité Associations

du 13/06/2018 au siège d'IESF, 7 rue Lamennais à Paris

COMPTE RENDU DE REUNION

La réunion du Comité Associations s'est tenue le **mercredi 13 juin 2018** au siège d'IESF, 7 rue Lamennais à Paris, de 18h00 à 19h50, sous la présidence de Christine Landrevot.

PRESENTS

C. Landrevot, J.C. Pannekouke, J. P. Bluze, Y. Verdet, D. Gatie, E. de Feyter, G. Bureau, J. Rouffignac, Y. Ignazi, B. Vannieuwenhuysse

Par téléconférence : M. Fichet

Invité : J. Dambreville

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- 1- Informations d'ordre général** (par Christine Landrevot et J. Dambreville)
- 2- Attentes des Associations vis-à-vis du Comité Associations IESF** (par Daniel Gatie)
Comme annoncé lors de la réunion du Comité de mars, préparation d'un questionnaire destiné à consulter les Associations membres d'IESF en vue de mieux connaître leurs attentes vis-à-vis de notre Comité (et vis-à-vis d'IESF en général). Diffusion prévue fin septembre, dépouillement en octobre.
- 3- Mode de calcul des Cotisations IESF** (par B. Laurent)
Poursuite de l'étude préliminaire présentée antérieurement, élargissement du groupe de travail. Réflexions visant à jeter les bases d'un nouveau modèle économique restant à concevoir, qui permette une meilleure adéquation entre la cotisation IESF et les ressources réelles (de toutes natures) des Associations membres, et qui soit acceptable à terme par les parties concernées. Planification de l'étude en liaison avec le Bureau Exécutif IESF. Conséquences induites, risques et opportunités.
- 4- Support aux petites Associations** (par M. Fichet)
 - a. Poursuite des travaux antérieurs, actions en Régions.
 - b. Mise à jour de la plaquette de présentation IESF (version de début 2017) utilisée par les Régions pour les rencontres avec des "prospects", selon les priorités arrêtées en avril : page 3 (Régions), p. 4 (CtA), p. 5 (PMIS et Répertoire).
 - c. Mise à jour simultanée des informations portant sur le Comité Associations (vocation, missions et feuille de route, travaux en cours, liste des membres ...) figurant sur le site web IESF
 - d. Modalités d'adhésion des Associations aux IESF Régionales, suite à l'Assemblée des Régions du 27 avril, prestations correspondantes.



5- Services partagés – Systèmes d'Information mutualisés (par Gwenaël Le Garff)

- a. Poursuite des travaux, suite aux réunions antérieures du Comité.
- b. Résultats des questionnaires suite aux mailings réalisés. Prise en compte de l'offre du prestataire AIW reçue par IESF Paris.
- c. Achèvement de la phase 2 du projet, perspectives pour la phase 3 devant conclure quant à la faisabilité technico-économique du projet.

6- Questions diverses

- a. Prochaines réunions du Comité Associations (septembre, octobre)
- b. Prochaine conférence des Présidents et des DG d'Associations IESF (septembre)
- c. Assemblée Générale IESF (20 juin)

1- INFORMATIONS D'ORDRE GENERAL

1.1- Approbation du CR antérieur

Le compte rendu de la réunion de mai 2018 est approuvé sans réserves.

1.2- Livre Blanc IESF

Yves Ignazi commente les travaux relatifs au chapitre C3 du Livre Blanc "normalisation volontaire" évoqués dans les précédents CR du Comité, ainsi que l'ensemble des actions envisagées en 2018, limitées pour l'instant à l'Ile de France.

L'objectif est d'expliquer de manière simple à la Communauté IESF, puis aux responsables de PME, les mécanismes logiques de la normalisation volontaire et son articulation avec la réglementation. En effet, des études récentes ont pu démontrer que les entreprises qui s'investissent dans la normalisation volontaire stimulent ainsi leur performance économique et confortent leur position sur les marchés concurrentiels.

Le programme prévoit d'ores et déjà deux web-conférences : une conçue en collaboration avec AFNOR pour octobre 2018, et une en liaison avec la FIEEC et l'un de ses syndicats professionnels (ACSIEL) pour début 2019.

Des modules de formation (niveau intermédiaire et niveau expert) seront proposés d'ici fin 2018 (origine AFNOR et origine FIEEC).

1.3- Comité stratégique IESF

La 3^{ème} réunion du comité stratégique IESF s'est déroulée en présence de Pierre Gattaz (MEDEF) le 6 juin dernier. La 4^{ème} réunion se tiendra le 12 Septembre, et une 5^{ème} réunion est prévue le 28 Novembre prochain.

Deux priorités sont retenues :

- La place des docteurs scientifiques français dans les entreprises
- Les enjeux des filières scientifiques pour la France auprès des futures générations.

L'objectif est d'élaborer des recommandations d'ici fin 2018, et de les faire connaître auprès des institutions compétentes, afin de renforcer la notoriété d'IESF auprès de ces institutions.



1.4- Bureau Exécutif IESF

Les travaux menés antérieurement par le groupe de travail de Daniel Gatie et de Jean-Paul Bluze, intitulés "Raison d'être d'une Association d'Alumni au XXI^e siècle" ont été présentés en mai dernier au Bureau Exécutif IESF par Daniel Gatie.

Le Bureau Exécutif a approuvé le contenu des travaux, et le rapport d'étude correspondant est accessible sur le site web IESF. Le Bureau Exécutif a également demandé à Daniel Gatie de préparer un article portant sur ce sujet en vue d'une parution dans le n°2 d'IESF Magazine devant paraître fin novembre 2018. Daniel Gatie devra également préparer la transmission de certains documents (Powerpoint de présentation, rapport final, *abstracts*...) à la CGE (Conférence des Grandes Ecoles) pour mise en ligne éventuelle sur leur site web.

1.5- Cotisations reçues par IESF

En date du 6/06, le cumul des cotisations acquittées par les Associations (dont 7 nouveaux membres), est de 251000 €.

2- ATTENTES DES ASSOCIATIONS VIS-A-VIS DU COMITE ASSOCIATIONS IESF

Comme annoncé lors de notre réunion de Comité Associations de mars 2018, Daniel Gatie prépare un questionnaire destiné à consulter les Associations membres d'IESF en vue de mieux connaître leurs attentes vis-à-vis du Comité Associations lui-même, et plus généralement vis-à-vis d'IESF. Sa diffusion est prévue fin septembre, pour un dépouillement en octobre.

3- MODE DE CALCUL DES COTISATIONS IESF – NOUVEAU MODELE ECONOMIQUE IESF

Un Groupe de Travail représentatif est en cours de constitution autour de Bernard Laurent (pilote) pour prendre en charge les réflexions destinées à jeter les bases d'un nouveau modèle économique IESF qui ne repose plus exclusivement sur la formule de calcul habituelle à une seule variable : les cotisations annuelles des Ingénieurs diplômés. En effet, ces cotisations ne sont plus représentatives, à elles seules, des ressources des Associations d'Alumni d'aujourd'hui et IESF doit en tenir compte pour assurer son propre financement à moyen terme.

Une lettre de mission très précise, issue du Bureau Exécutif d'IESF, a été formalisée début juin. Elle définit le cadre de la mission du Comité Associations, les directives ou contraintes liées au contexte, et fixe des échéances calendaires strictes (butoir : mars 2019) pour ne pas compromettre une mise en application fin 2019. Lecture de ce document est faite en réunion. Il est intitulé "Lettre de mission au Comité Associations – Modèle économique IESF vis-à-vis des Associations" et annexé au présent compte-rendu (annexe à mettre en ligne dès début juillet sur le site IESF).

Des entretiens préalables ont eu lieu début juin, et plusieurs "contributeurs permanents" ont déjà été identifiés : Daniel Gatie, François Blin, Olivier Destang, auxquels se joindront occasionnellement, à titre d'experts dans leur domaine, Michel Coureau (Président des Régions IESF), Alain Jouanjus (Trésorier IESF), Laurent Billès Garabedian (Vice-Président IESF) et Jean Dambreville (Délégué Général IESF). Etienne de Feyter se propose en cours de réunion de se joindre au Groupe de Travail. Ce GT est donc constitué, à ce jour, de 5 "contributeurs permanents", et de 4 "contributeurs occasionnels" (qui seront consultés hors réunions), sous la conduite de Bernard Laurent.



L'objectif est de pouvoir entamer les toutes premières tâches dès début septembre, car le délai imparti est serré : les recommandations du Groupe de Travail devront être disponibles pour mars 2019, en vue d'être communiquées au Conseil d'Administration IESF puis soumise à la prochaine Assemblée Générale de juin 2019.

4- SUPPORT AUX PETITES ASSOCIATIONS (PAR M. FICHET)

Dans le cadre des travaux de mise à jour sur la plaquette de présentation IESF utilisée par les Régions pour les rencontres avec des "prospects" (travaux menés en parallèle avec la mise à jour des informations sur notre Comité figurant sur le site web IESF), il y a lieu de veiller dès à présent que des données considérées comme "données personnelles" ne sont pas diffusées d'une manière contraire aux exigences du RGPD.

5- SERVICES PARTAGES – SYSTEMES D'INFORMATION MUTUALISES (PAR GWENAËL LE GARFF)

En l'absence de Gwénaël Le Garff, ce point n'est pas traité et sera examiné lors de la prochaine réunion du Comité de septembre.

Pour mémoire l'étude comprend 3 phases. Le sondage était destiné recueillir les besoins des Associations d'Alumni en matière de S.I., en vue de procurer, le cas échéant, un Système d'Information ou des services informatiques mutualisés à certaines associations membres d'IESF (ou susceptibles de le devenir du fait de cette opportunité), notamment les plus petites d'entre elles, ou celles dont les moyens sont modestes. Il faudra en particulier indiquer si l'offre de AIW (reçue par J. Dambreville) se révèle compatible avec les attentes exprimées.

La phase 3 finale devra conclure quant à la faisabilité technico-économique de ce projet de mutualisation de moyens et/ou de services.

6- QUESTIONS DIVERSES

Les prochaines réunions du **Comité Associations** auront lieu aux horaires habituels, rue Lamennais :

- le mercredi **19 septembre**
- et le mercredi **17 octobre**.

Le calendrier des réunions entre novembre 2018 et juin 2019 sera communiqué lors de la prochaine réunion. La prochaine **Conférence des Présidents et des Délégués Généraux** aura lieu le mercredi **26 septembre**.

La séance est levée à 19h50.

=====

Annexe (en ligne sur site web IESF)

Point 3 : Lettre de mission au Comité Associations – Modèle économique IESF vis-à-vis des Associations